

SPECIAL AESH



RENTREE 2021

GRÂCE AUX MOBILISATIONS ET AUX INTERVENTIONS DE LA FSU, NOUS AVONS OBTENU

Au niveau départemental :

- 620 AESH (avec des quotités supérieures à la moyenne académique)
- Affectations transmises avant les vacances – des exceptions sont en attente de notifications MDA
- Mise en place de la fiche de visibilité
- Formations communes AESH/Enseignants (rentrée 2021)
- Procédure simplifiée pour le remboursement des déplacements entre 2 écoles sur une même journée

Au niveau Académique :

- 3395 AESH
- Plan de formation académique proposé cette année
- Quotités augmentées de 50% à 52% et de 70% à 72% et prise en compte des heures de fractionnement sur la quotité annuelle (de nouveaux avenants seront envoyés prochainement)

Au niveau National :

- 110 000 AESH
- Revalorisation salariale en fonction de l'ancienneté et d'une nouvelle grille indiciaire (visible sur la paie de novembre 2021)
- Autre sujets en cours de discussion (temps de travail des AESH, parcours professionnel, création d'un statut...)

ACTIONS A VENIR :

23 septembre : Mobilisation Education Nationale
5 Octobre : Mobilisation Interprofessionnelle
19 octobre : Mobilisation nationale AESH

Contact :

Vos représentants AESH à la FSU28 sont **Arnaud et Sandrine** et vous tiennent régulièrement au courant des avancées et informations utiles sur le métier d'AESH! Si vous souhaitez recevoir ces informations, inscrivez vous en envoyant un mail à fsu28@fsu.fr (en mentionnant AESH dans l'objet du mail)
Permanence les jeudis après midi par mail ou au 02.37.21.15.32



Pour adhérer :

1^{er} degré (maternelle-élémentaire)

<https://28.snuipp.fr/>

Sur la page d'accueil



2nd degré (collège – Lycée)

<http://orleans.snes.edu/>

Adhérer au SNES-FSU

